



# ETHNOGRAPHIE DES CONFLITS FONCIERS A BOGUEDIA AU CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE

KONE Moussa,  
[kmoussa2@yahoo.fr](mailto:kmoussa2@yahoo.fr)

FOFANA Karidja épouse KONE  
[tionrolo@yahoo.fr](mailto:tionrolo@yahoo.fr)

SANOGO Mamadou,  
[mamadsanogo24@gmail.com](mailto:mamadsanogo24@gmail.com)

*Université Jean Lorougnon Guédé Daloa, Côte d'Ivoire*

## RÉSUMÉ

La question de la sécurisation foncière demeure ces dernières décennies au cœur des politiques de développement de la Côte d'Ivoire. Avec l'appui, des institutions internationales (Banque Mondiale, l'Union Européenne) plusieurs projets ont été mis en œuvre après l'adoption de la loi N° 98-750 du domaine foncier rural. Nous pouvons citer entre autres projet celui de PFR (Plan Foncier Rural), de la sécurisation foncière en lien avec aujourd'hui la certification foncière des sociétés rurales ivoirienne. Malgré tous ces efforts des pouvoirs publics, force est de constater que les conflits fonciers sont récurrents. A partir d'une approche ethnographique du conflit et approche du genre et développement, cette étude se propose de décrire les facteurs ou les déterminants de ces conflits fonciers et dégager une typologie des conflits fonciers et montrer l'incidence de ces conflits pour le développement de la localité de Boguédia. Pour ce faire, une enquête par questionnaire a été effectuée auprès d'un échantillon de 130 cacaoculteurs pour l'aspect quantitatif et des entretiens ont été réalisés avec 20 personnes choisies en fonction de leur compétence et de leur représentativité à Boguédia. L'étude a opté pour les logiciels informatiques Word 2016 et Excel 2016 afin d'analyser les données recueillies. L'article s'articule premièrement de la radiographie des types, deuxièmement des facteurs des conflits fonciers, troisièmement du stade des conflits fonciers, et quatrièmement du genre, les conflits fonciers et les incohérences de la loi foncière ivoirienne du domaine foncier rural à Boguédia.

**Mots clés :** Cacaoculteur ; Conflit foncier ; intercommunautaires ; interfamiliaux ; loi foncière ; revente des terres.

## ABSTRACT

Over the last few decades, the issue of land tenure security has remained at the heart of Côte d'Ivoire's development policies. With the support of international institutions (World Bank, European Union), several projects have been implemented since the adoption of law N° 98-750 on rural land tenure. These include the PFR (Plan Foncier Rural) project, the land tenure security project and the land certification project for rural companies in Côte d'Ivoire. Despite all these efforts by the public authorities, it has to be said that land conflicts are recurrent.

Using an ethnographic approach to conflict and a gender and development approach, this study sets out to describe the factors or determinants of these land conflicts, to draw up a typology of land conflicts and to show the impact of these conflicts on the development of Boguédia. To do this, a questionnaire survey was carried out among a sample of 130 cocoa farmers for the quantitative aspect and interviews were conducted with 20 people chosen on the basis of their competence and their representativeness in Boguédia. The study used Word 2016 and Excel 2016 software to analyse the data collected.

The article focuses firstly on the types of conflict, secondly on the factors involved in land conflicts, thirdly on the stage of land conflicts, and fourthly on gender, land conflicts and the inconsistencies of the Ivorian land law on rural land in Boguédia.

**Keywords:** Cocoa farmers; land disputes; inter-community; inter-family; land law; land resale.

## INTRODUCTION

En Afrique, la terre est l'un des éléments fondamentaux pour le développement. Elle est d'autant plus utile que l'agriculture est devenue l'enjeu majeur du continent africain et est pratiquée par la plus grande partie de la population active. Les discussions sur les « accaparements de terres » ne peuvent pas en elles seules réduire la complexité de la situation foncière Rochegude (2011). Cette question foncière est omniprésente dans la plupart des sociétés rurales Ivoiriennes. La politique de développement économique et sociale qui est basée sur l'économie de plantation en Côte d'Ivoire a entraîné une migration agricole des ressortissants des pays voisins. De ce fait, dans les années 1920, l'introduction de l'économie de plantation caféière et cacaoyère dans les zones forestières ivoiriennes, s'est développée grâce à l'apport d'importants courants migratoires depuis les régions de savane de la Côte-d'Ivoire (Malinké, Sénoufo, Baoulé), de la Haute Volta et du Mali (Dupire, 1960 ; Richard, 1974 ; Schwartz, 1972 & 1973 ; Zoukou, 1982, Chauveau & Dozon, 1985 ; Affou & Kouadio, 1988; Colin, 1990 ; Chauveau, 1997 ; Soro M, 2009 :6).

L'État Ivoirien, a permis un accès libre et gratuit des populations migrantes aux ressources foncières pour le renforcement de la main d'œuvre agricole. Cette politique agricole et migratoire a eu pour conséquence une pression foncière et démographique des zones forestières c'est-à-dire des zones à plantations cacaoyères. Fort est de constater que le couvert forestier ivoirien a connu une réduction considérable au fil des décennies parce que les ressources foncières sont attirées par l'agriculture qui demeure l'activité principale dans la zone rurale. En effet, « *De 16 millions d'hectares au début du siècle dernier, la forêt ivoirienne est passée à 7 850 864 hectares en 1990 puis à 3 401 146 en 2015. Aujourd'hui, il y a à peine 2 millions d'hectares de forêt naturelle* » (Magazine d'information du Ministère des Eaux et Forêts 2017 :4).

En plus, il faut noter l'épineuse question des conflits fonciers que le pays connaît avec le développement de la culture du cacao.

Selon Chauveau *et al.* (2012 :28), le conflit ivoirien, mieux la crise politico-militaire de (2002-2011) a exacerbé des tensions foncières anciennes engendrées par d'intenses migrations agraires, notamment dans les zones forestières du pays. On peut citer les conflits à Guiglo dans le Goin-Débé, chez les autochtones Guéré contre les allochtones Agni et Baoulé et les allogènes ressortissants du Burkina Faso (Lobi et Mossi) (Amalaman, D. M. 2020 :1).

Il faut préciser que l'accroissement de la démographie et l'extension de la cacaoculture, ont fait naître diverses formes d'insécurité comme le braquage, le vol et même l'insécurité liée au domaine foncier. Aussi, constatons-nous des conflits fonciers dans les zones forestières du pays, précisément dans le Haut-Sassandra. Pourtant ces conflits fragilisent les liens sociaux et la cohésion sociale.

Cet article vise alors à comprendre comment le développement de la cacaoculture engendre les conflits fonciers à Boguédia, localité située dans le Haut-Sassandra.

L'objectif de cette étude est de déterminer les types et les facteurs des conflits fonciers, le stade des conflits fonciers, le genre, les conflits fonciers et les incohérences de la loi foncière ivoirienne du domaine foncier rural à Boguédia.

## **1. Matériel et méthodes**

### **1.1. Site d'étude**

La présente étude portant sur les conflits fonciers liés au développement de la cacaoculture, s'est déroulée dans le département d'Issia, précisément dans la sous-préfecture de Boguédia. Le Département d'ISSIA est situé dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, dans la Région du Haut Sassandra. Quant à la sous-préfecture de Boguédia, elle est située à 25 km de Daloa et à 24 km d'Issa (Préfecture d'Issia, 2020).

### **1.2. Technique d'échantillonnage de la population d'étude**

L'approche mixte est adoptée dans cette étude, ce qui renvoie à choisir deux types d'échantillonnages : une pour l'approche qualitative et l'autre pour l'approche quantitative. Pour l'approche qualitative, la technique de l'échantillonnage typique ou jugement a été identifié. Ce qui veut dire que les individus ont été choisis en fonction de leur compétence et de leur représentativité dans la société d'étude. 20 personnes ont été sélectionnées. Quant à l'approche quantitative, la technique de l'échantillonnage accidentel ; "de commodité ou à l'aveugle" a été choisie. L'échantillon dans cette technique a été constitué sur la base des possibilités de rencontre ou encore au fur et à mesure que les personnes se présentaient. L'étude a été effectuée sur les cacaoculteurs, une population homogène. 130 cacaoculteurs ont été recensés pour l'aspect quantitatif de l'étude. Ces deux types d'échantillonnage s'inscrivent dans l'échantillonnage de type non-probabiliste.

**Tableau 1.** Récapitulatif des techniques d'échantillonnage

Personnes ressources	Échantillon qualitatif	Échantillon quantitatif
Le Secrétaire Général de la préfecture d'Issia	01	
Le sous-préfet de Boguédia	01	
Le Directeur Départemental de l'Agriculture (DDA)	01	
Le Directeur de Cabinet de la préfecture d'Issia	01	
Le chef du village ; le chef de famille ; le chef de terre	04	
Le président du Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale (CVGFR)	01	
Les représentants des communautés à Boguédia : (Baoulé ; Dan ; Malinké ; Sénoufo, Burkinabé)	05	
Les présidents des jeunes (Bété ; Baoulé ; Dan ; Malinké ; Sénoufo, Burkinabé)	06	
Les cacaoculteurs		130
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>150</b>

**Source :** Enquête de terrain, 2021

Après avoir délimité les champs de l'étude, nous entamons le type et l'approche de notre étude.

### *1.3. Instruments de mesure*

Une grille d'observation a été utilisée pour saisir la réalité. Pour dire qu'elle permet de recueillir des données verbales et surtout non verbales. L'observation portait sur les incidents, les actions, les pratiques et comportements qui montrent la récurrence des conflits. Ensuite, une grille de lecture a été saisie pour explorer les documents. Elle a permis de faire ressortir le nom des auteurs, l'année de publication des documents lus, les titres des documents, les idées générales des documents, les insuffisances de ces documents, la contribution de ces différents auteurs en ce qui concerne les conflits fonciers liés à la cacaoculture. Le guide d'entretien a été aussi privilégié et les entretiens ont été des entretiens semi-directifs portés sur les thématiques comme les typologies de conflits fonciers liés au développement de la cacaoculture, les facteurs des conflits fonciers, le stade des conflits fonciers à Boguédia, le genre, les conflits fonciers et les incohérences de la loi foncière ivoirienne du domaine foncier rural à Boguédia. Enfin, le questionnaire a été choisi pour collecter les données statistiques dans le but de mesurer l'ampleur du phénomène. Par la suite, un dictaphone a été utilisé pour faire un enregistrement audio pendant les entretiens avec les personnes ressources choisies.

### *1.4. Techniques d'analyses statistiques*

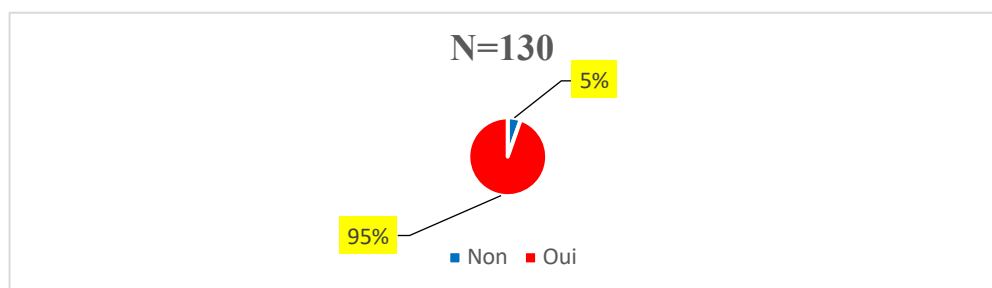
L'usage des logiciels informatiques Word 2016 et Excel 2016 ont servi à faire ressortir des graphiques et tableaux et faire des croisements des données pour l'analyse du corpus des données quantitatives. Les résultats obtenus sont les suivants.

## 2. Résultats

### 2.1. Radiographie des conflits fonciers a Boguedia

Avant de se prononcer sur la question des conflits fonciers liés à la cacaoculture, il importe de connaître l'existence des conflits fonciers à Boguédia. Ainsi, avec une taille de 130 individus, les opinions des enquêtés au sujet des conflits fonciers à Boguédia ont été recensées.

#### 2.1.1. Conflits fonciers et développement de la culture du cacao à Boguédia



**Figure 1.** Conflits fonciers et développement de la culture du cacao à Boguédia

**Source :** Enquête de terrain, 2021

A travers cette figure, on constate qu'il y a une recrudescence des conflits fonciers dans cette localité. La figure montre que la quasi-totalité, des enquêtés (95%) ont répondu par l'affirmative pour ce qui est de l'existence des conflits fonciers. A l'inverse, seulement 5% des personnes interrogées ont répondu qu'il n'y a pas de conflits fonciers à Boguédia. Au regard de ces résultats, il ressort que les conflits fonciers sont une réalité à Boguédia. Alors quels sont les types de conflits fonciers qui déstructurent les rapports au sein des populations à Boguédia ?

#### 2.1.2. Typologie des conflits fonciers à Boguédia

Les différents types de conflits fonciers qui ont été recensés lors des investigations sont: les conflits intervillages, les conflits intercommunautaires, les conflits interfamiliaux et les conflits socioprofessionnels (liés aux activités). Le tableau suivant présente les types de conflits, les effectifs des enquêtés suivis des fréquences.

**Tableau 2.** Répartition des types de conflits fonciers selon les enquêtés

Types de conflits fonciers	Effectifs	Fréquence
Conflits Intervillages	7	5%
Conflits Intercommunautaires (entre des communautés)	62	48%
Conflits Inter/intrafamiliaux (entre des familles)	52	40%
Conflits Socioprofessionnels (liés aux activités)	9	7%
Total	130	100%

**Source :** Enquête de terrain, 2021

Ce tableau montre qu'il y a quatre types de conflits fonciers à Boguédia. Ce sont : les conflits fonciers intercommunautaires, les conflits fonciers inter/intrafamiliaux, les conflits fonciers socioprofessionnels et les conflits fonciers inter-villages.

#### *2.1.2.1. Conflits intercommunautaires*

En observant le tableau, on constate que 48% des enquêtés, soit 62 personnes estiment que ce sont les conflits intercommunautaires qui sont les plus fréquents à Boguédia. Cela montre qu'il y a une prédominance des conflits intercommunautaires à Boguédia. En effet, c'est une zone cosmopolite et les populations accordent un intérêt particulier à l'agriculture et à la culture du cacao. Dans cette zone forestière à forte production cacaoyère, il y a eu une forte migration interne et externe. Au fait, la culture du cacao est un secteur sur lequel repose l'essentiel du développement économique et social des populations rurales. La plupart des enquêtés, pensent aussi que les conflits intercommunautaires relèvent d'un ensemble de contestations. Ils ont pour protagoniste la population autochtone (Bété), soit avec d'autres communautés de la Côte d'Ivoire (allochtones) ou soit avec des non-ivoiriens (allogènes).

#### *2.1.2.2. Conflits inter/intrafamiliaux*

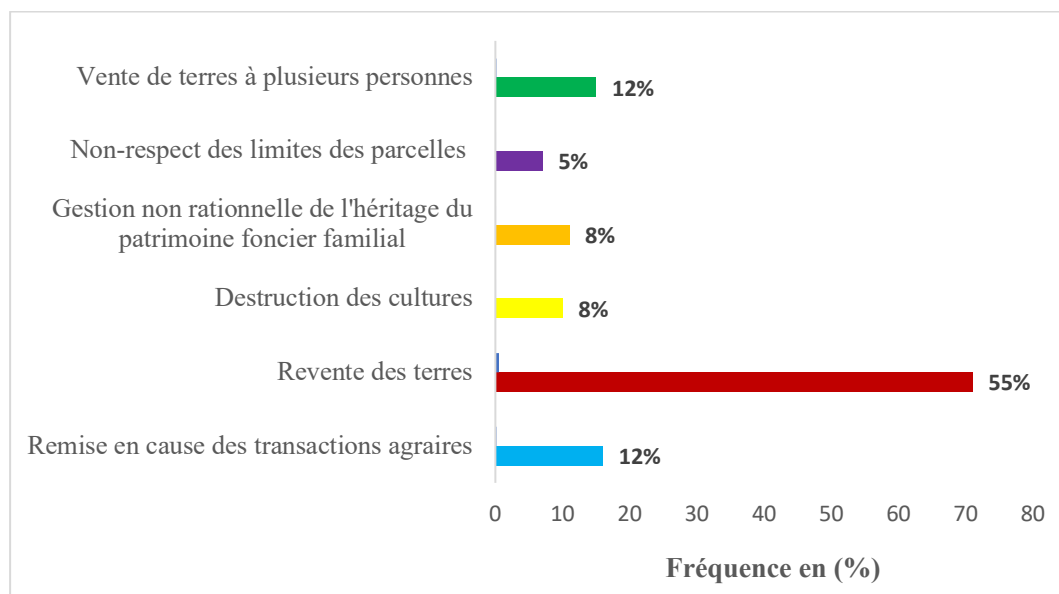
Au vu de ce tableau on remarque que 40% des enquêtés ont été favorables à la présence des conflits inter/intrafamiliaux dans cette zone. Ce qui montre que ce sont les deuxièmes types de conflits dominants à Boguédia. En effet ces conflits se déroulent généralement « *au sein même de la cellule familiale* ». Ces résultats peuvent montrer aussi que les conflits intrafamiliaux sont liés à une gestion non-rationnelle de l'héritage foncier familial. Il s'agit de comprendre comment le chef de famille a géré la ressource foncière à un moment donné sans tenir compte des autres membres de la famille absents et des générations futures. Dans ces conflits en plus de la gestion non-rationnelle de l'héritage foncier familial, on a aussi l'appropriation des parcelles de terres sans le consentement des autres membres de la famille. Ces comportements peuvent engendrer des conséquences désagréables.

### **2.2. Facteurs des conflits fonciers a Boguedia**

Plusieurs facteurs sont à l'origine des conflits fonciers et leurs apparitions à Boguédia.

#### *2.2.1. La revente des terres comme source de conflits fonciers à Boguédia*

Pour les facteurs des conflits fonciers à Boguédia, il faut noter qu'il y a la revente des terres.



**Figure 2.** Facteurs déterminants des conflits fonciers à Boguédia

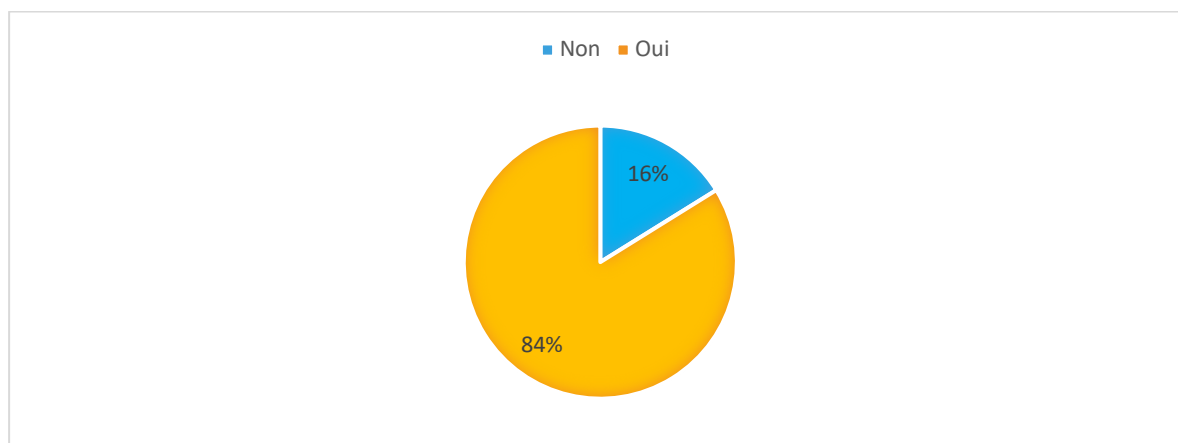
Source : Enquête de terrain, 2021

En observant cette figure, on constate que l'un des facteurs majeurs des conflits à Boguédia est la revente des terres, comme ils le disent communément. En effet, 55% des enquêtés estime que les reventes des terres déjà achetées soit par leurs parents ou par eux-mêmes sont remises en cause par des membres des familles avec laquelle les transactions ont eu lieu. A cause de la raréfaction foncière et des ressources environnementales à Boguédia, les populations autochtones utilisent cette nouvelle stratégie pour se faire de l'argent et subvenir à leurs besoins fondamentaux. Il faut dire que les prix des hectares de brousse ont connu une mutation en raison de la rareté de terre cultivable dans cette localité. Pour les allochtones comme les autochtones, les sommes d'argent du passé, les nouvelles sommes fixées par les autochtones et la force avec laquelle les autochtones revendiquent ces sommes d'argent engendre des conflits.

Aussi, faut-il noter que les terres sont vendues à plusieurs personnes et les transactions agraires passées sont remises en cause à Boguédia. C'est le phénomène des arrachages de forêts ou des réserves de forêts (Ibo, 2006). En somme, selon les enquêtés ce sont les dynamismes dans les formes de transactions foncières qui sont à l'origine des conflits fonciers à Boguédia.

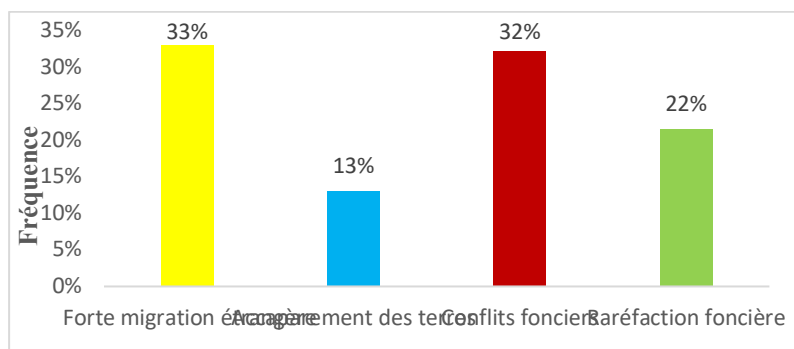
### 2.2.2. La politique foncière rurale de Félix Houphouët Boigny

Le but de cette partie est de déterminer les implications de la politique de développement de la cacaoculture initiée par Houphouët Boigny sous le slogan « *la terre appartient à celui qui la met en valeur* ». Plusieurs enquêtés ont signalé qu'ils avaient déjà entendu ce slogan initié au lendemain des indépendances.



**Figure 3.** Notion sur la politique de développement de la cacaoculture initiée par Houphouët Boigny  
**Source :** Enquête de terrain, 2021

A l'analyse de la figure, on remarque que 84% des enquêtés affirme avoir une notion du slogan. Pour eux, cette politique a contribué considérablement au développement de la cacaoculture dans cette localité. Il est donc essentiel de porter un regard sur les implications de cette politique de développement économique axée sur la mise en valeur des terres arables.



**Figure 4.** Implications de la politique de développement de la cacaoculture initiée par Houphouët Boigny  
**Source :** Enquête de terrain, 2021

La figure ci-dessus montre que la politique de développement de la cacaoculture initiée par Houphouët Boigny sous le slogan « *la terre appartient à celui qui la met en valeur* » a eu différentes conséquences à Boguédia. On peut noter quatre types de conséquences : le premier est la forte migration interne et externe annoncé soit 33% des enquêtés. Cette migration a été possible grâce à la politique mise en place par l'État de Côte d'Ivoire après les indépendances. Ceci a conduit à l'accaparement des terres agricoles ou à la cession des terres agricoles 13% par les migrants internes et externes à Boguédia deuxième facteur qui consolide la politique de développement de l'économie de plantation cacaoyère. Le troisième est la raréfaction foncière signalée par 22% des enquêtés. La forte migration (près de 2/3 des populations de



Boguédia sont des migrants), les cessions foncières dites accaparement des terres et la raréfaction foncière ont entraînés ces dernières années des conflits fonciers 32% . .

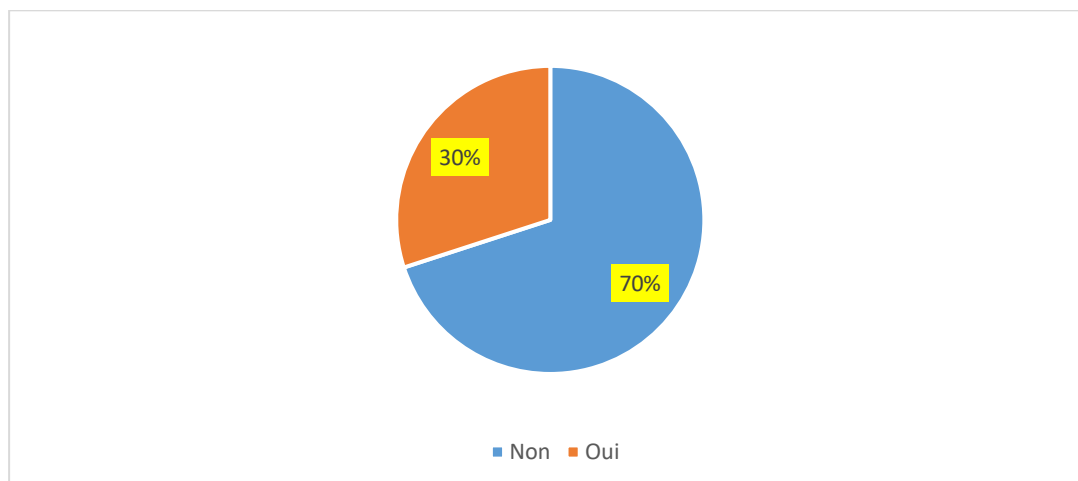
Au regard de ce qui précède, il convient de retenir que cette politique qui avait pour objectif le développement de l'économie ivoirienne à travers l'agriculture notamment le cacao et le café a eu des conséquences au sein des populations rurales de Boguédia.

A Boguédia, cette politique a modifié les rapports autour de la terre entre autochtones et les communautés "étrangères". Les autochtones pensent que cette politique a encouragé « les migrants à s'approprier leurs terres ». Cela va modifier les rapports sociaux entre autochtones, allochtones et non ivoiriens autour de la terre et dans sa gestion. Avec l'acquisition des terres, les migrants se sont positionnés socialement et surtout économiquement à Boguédia. Jadis migrants, de nos jours ils tiennent l'économie de cette sous-préfecture. La crise politique et économique de ces dernières années a transformé les rapports entre les communautés. Pour les cadets sociaux les cessions foncières faites ont été « des distributions de terre sous la bienveillance du corps préfectorale aux ordres du pouvoir en place ».

Ce positionnement social et économique des migrants suscite donc la remise en cause des transactions de vente, des modes de cession foncière de la part des cadets autochtones Bété ce qui crée des foyers de tensions en lien avec le développement de la cacaoculture à Boguédia surtout pendant les périodes électorales.

### 2.2.3. Regard des populations de Boguédia sur la loi de N°98-750, relative au domaine foncier rural du 23 décembre 1998

Il est nécessaire d'observer les regards des populations de Boguédia sur cette loi de 1998 et voir si elle a œuvré à la sécurisation foncière à Boguédia en freinant ou limitant ou rendre plus complexe la question des conflits fonciers dans cette localité.



**Figure 5.** Connaissance des populations de Boguédia sur la loi de 1998, relative au domaine foncier rural

**Source :** Enquête de terrain, 2021

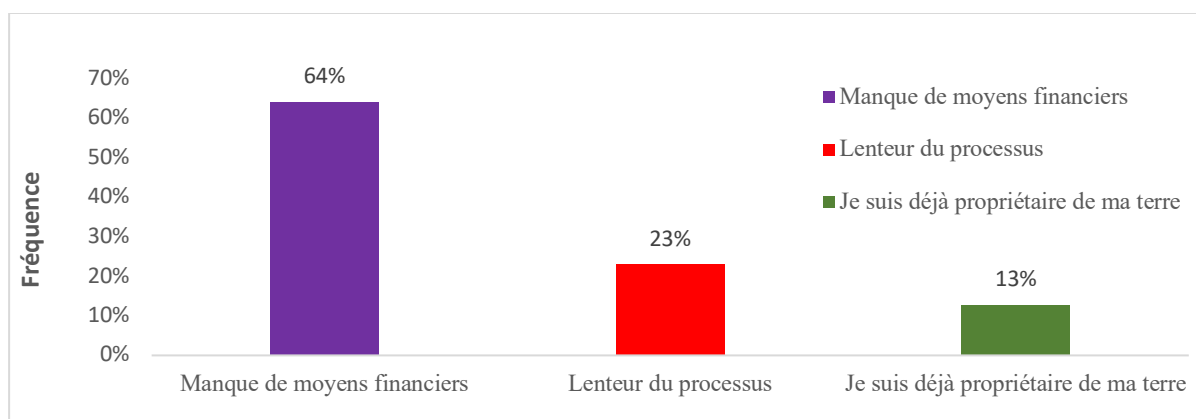
La Côte d'Ivoire a adopté la loi n°98-750 du 23 Décembre 1998, relative au domaine foncier rural. Cette loi avait pour objectif de freiner les conflits fonciers de la zone. L'étude révèle que 70% de la population, n'a aucune connaissance de la loi de 1998, c'est seulement 30% qui en n'ont connaissance. On pourrait dire que l'analphabétisme est la raison fondamentale de ce fait. A ces connaissances, il est intéressant de connaître ceux qui possèdent déjà un certificat foncier.

**Tableau 3.** Possession du certificat foncier à Boguédia

Possession du certificat foncier	Effectif	Fréquence
Non	37	95%
Oui	2	5%
Total	39	100%

Source : Enquête de terrain, 2021

A travers ce tableau, on constate que 95% de ceux qui ont une connaissance sur cette loi n°98-750 du 23 décembre 1998 ne possèdent pas de certificat foncier. Nombreux sont les cacaoculteurs qui n'accordent pas de prix à ce document qui est censé sécuriser leur parcelle et leur éviter les conflits fonciers. Seulement 5% des enquêtés, possède un certificat foncier rural. Il faut noter que plusieurs facteurs sous-tendent l'absence de la non-possession d'un certificat foncier comme l'indique la figure ci-dessous.



**Figure 6.** Raisons de la non-possession de certificat foncier à Boguédia

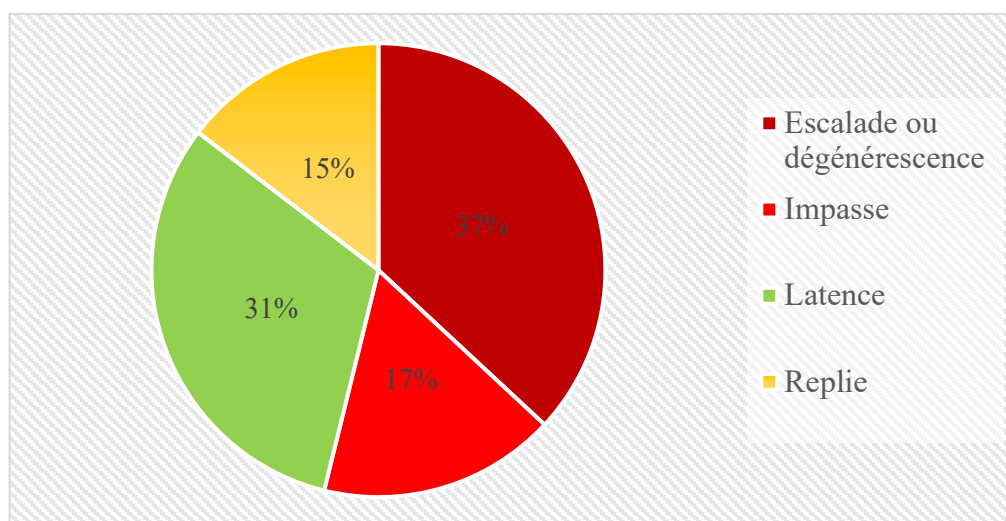
Source : Enquête de terrain, 2021

En observant la figure ci-dessus, on remarque que 64% des enquêtés ont estimé qu'ils n'avaient pas les moyens financiers pour s'acquérir de ce document. Pour ces cacaoculteurs, le coût de la certification foncière est « trop élevé » ; ce qui cause un véritable problème pour l'avoir. Ils signalent qu'il est difficile d'établir ce document car les productions sont en baisse et les vergers ont atteint un niveau de vieillissement. 23% des enquêtés avancent aussi que le processus de la réalisation du

document est lent et long. Ce qui ne les encourage pas à s'engager dans ce processus. Pour tout dire, il est important de clarifier que la loi de 98 n'a pas pu atteindre son objectif de départ qui était de réduire les conflits fonciers ruraux à Boguédia.

### 2.3. Stade des conflits fonciers à Boguédia

Dans cette étude, il est bon de connaître les stades auxquels les conflits fonciers à Boguédia se présentent aujourd'hui. Ainsi, la figure suivante donne une réponse à ces stades des conflits fonciers.

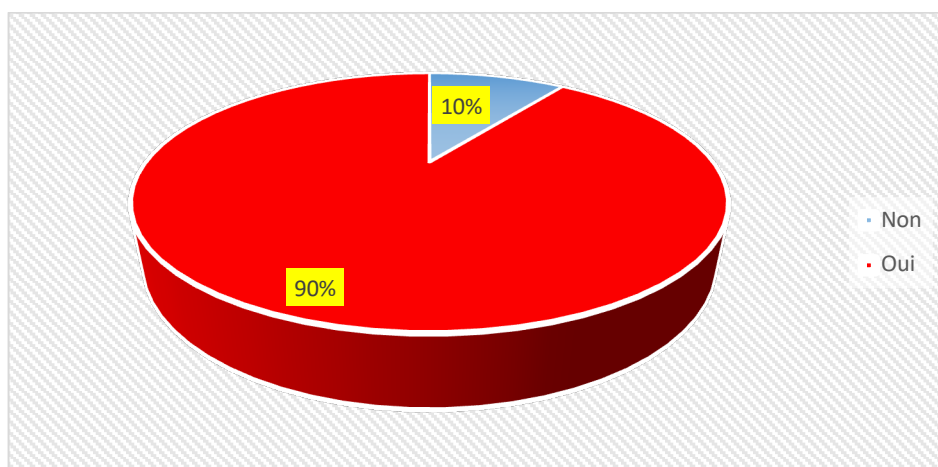


**Figure 7.** Stade des conflits fonciers à Boguédia  
**Source :** Enquête de terrain, 2021

A l'analyse de la figure, deux tendances sont présentées : le stade de l'escalade ou de dégradation et le stade de latence des conflits fonciers à Boguédia. Le premier, représente 37% de la population d'étude. Ce stade est plus élevé parce qu'on avait signifié précédemment que, 95% des enquêtés avaient estimé qu'il y avait des conflits liés au développement de la cacaoculture à Boguédia. On peut donc affirmer d'après les enquêtés que, la plupart des conflits qui ont eu lieu dans la zone ont dégénéré, c'est-à-dire qu'il y a des altercations, voire des affrontements entre les populations. Au second stade, on constate que 31% des enquêtés estiment qu'il y a des conflits latents au sein des populations.

Ces conflits latents trouvent leurs origines dans les différentes contestations, des destructions et des dégâts matériels qui ont eu lieu par le passé. A cela, il faut ajouter le stade de replie et d'impasse qui ont les taux respectifs de 17% et de 15% où chaque acteur prend du recul pour juger des conséquences des conflits fonciers. Selon certains enquêtés, la récurrence des conflits intercommunautaires à Boguédia a fait naître l'insécurité.

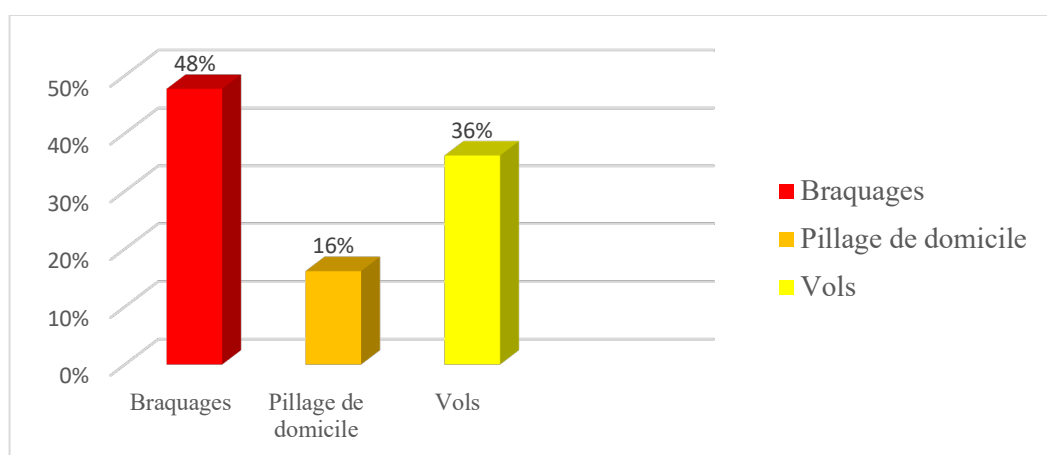
### 2.3.1. Conflits fonciers et recrudescence de l'insécurité à Boguédia



**Figure 8.** Existence de l'insécurité à Boguédia

Source : Enquête de terrain, 2021

A travers cette figure, on voit que 90% des enquêtés soutiennent que l'insécurité est un phénomène qui trouble et indispose la quiétude des populations. Cette nouvelle configuration sociale à laquelle est confrontée la population a pour facteur essentiel le développement de la cacaoculture, la récurrence des contestations communautaires et les différentes crises sociopolitiques qu'a connues la Côte d'Ivoire de 2002 à nos jours. En effet, les enquêtés affirment que les conflits fonciers intercommunautaires, l'extension de la culture du cacao et les crises ont accentué l'insécurité dans ladite localité. Cette insécurité qui trouble la quiétude des populations sur la grande voie, se déroule également dans le village, au marché à des heures indéterminées. La figure ci-après présente les formes d'insécurités dans la localité de Boguédia.



**Figure 9.** Formes d'insécurité à Boguédia

Source : Enquête de terrain, 2021

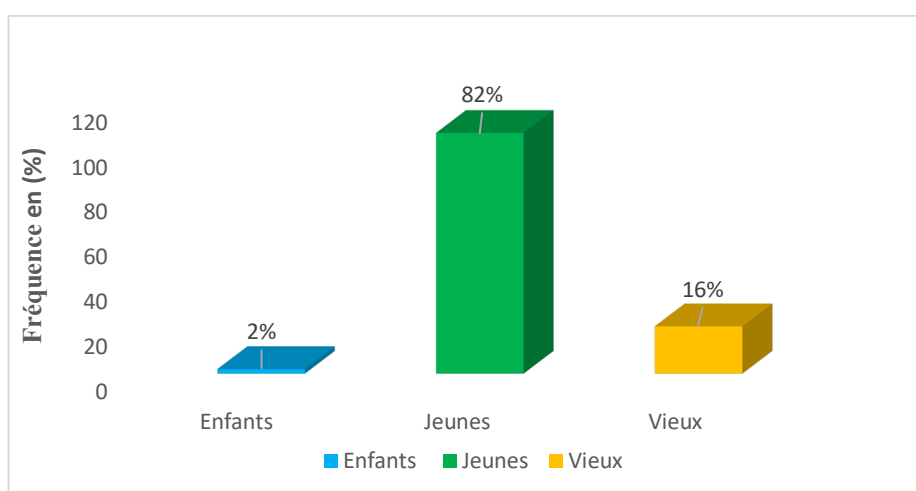
Cette figure indique que le braquage et les vols sont les formes d'insécurité les plus décriées par les populations de Boguédia. Ainsi, les braquages occupent la première place avec 48% et le vol 36%.

Pour ces populations, les braquages et les vols sont répétés et cela, à tout moment. Ces phénomènes conditionnent leurs modes de vies et les rapports au sein des familles et des communautés.

Pour eux, les conflits ont une part active dans la récurrence de ces différentes formes d'insécurité. On a aussi 16% pour l'insécurité liée au pillage de domicile. Cette forme d'insécurité n'est pas récurrente, mais c'est un fait qui trouble la quiétude de la population. A la suite des types de conflits fonciers et des formes d'insécurité cités plus haut, il incombe de déterminer les acteurs impliqués dans ces violences à Boguédia.

### 2.3.2. Les acteurs stratégiques des conflits fonciers et les formes d'insécurité à Boguédia

La figure ci-dessous montre une prédominance des jeunes avec 82% dans les conflits et les formes d'insécurité à Boguédia. Cette jeunesse occupe une place de choix dans la démographie du village et veut s'affirmer, se prendre en charge et avoir une bonne promotion sociale. Les difficultés liées aux modes de cessions foncières, la gestion non-rationnelle de l'héritage foncier familial chez les autochtones et les contestations des autochtones sur les droits de propriétés des allochtones et allogènes sont autant d'éléments qui poussent ces jeunes (autochtones, allochtones comme allogènes) aux contestations afin d'obtenir ce qui leur revient de droit et de s'affirmer économiquement comme socialement.



**Figure 10.** Acteurs impliqués dans les conflits fonciers et les formes d'insécurité à Boguédia  
**Source :** Enquête de terrain, 2021

Après avoir déterminé les types de conflits fonciers et les formes d'insécurité à Boguédia nous allons aborder la question du genre et la

problématique de la cession foncière. Une cession foncière coutumière qui indique lors de nos enquêtes que les femmes n'ont pas droit à la terre. Ce qui engendre des conflits et est opposé à la nouvelle loi du domaine foncier rural qui consacre en son article premier la possibilité d'appropriation de la terre aux ivoiriens.

## ***2.4. Genre, conflits fonciers et les incohérences de la loi foncière ivoirienne du domaine foncier rural à Boguédia***

### *2.4.1. De la reconnaissance du droit coutumier à la transition foncière ivoirienne à Boguédia*

Le concept de transition foncière est fondé sur le postulat d'une inévitable évolution de la coutume vers le droit « moderne ». Ce model imparfait témoigne d'un a priori sur les pratiques locales qui régulent l'accès à la terre.

Les systèmes fonciers coutumiers seraient de moins en moins adaptés aux effets conjugués de la croissance démographique de la pression sur les ressources naturelles et de la globalisation de l'économie. Face à la monétisation des transactions foncières et à l'individualisation des rapports de l'homme à la terre, la gestion traditionnelle du sol serait condamnée à disparaître pour faire place aux droits modernes et à la réglementation foncière étatique. La régulation coutumière de l'accès au sol ne fonctionnerait que dans les contextes de faibles densités démographiques et d'homogénéité ethniques. Elle est considérée comme un archaïsme social, comme une persistance de l'histoire qui nuit à l'image de modernité affichée par l'État.

Ce discours ressemble à celui qui a longtemps accompagné le développement rural en Afrique. La transition foncière porte en elle un jugement de valeur qui a pour fondement une appréhension quelque peu simple des systèmes fonciers coutumiers. Cette transition foncière fait surtout le nid de la cession foncière aux femmes. Pour un des leaders communautaires de Boguédia, « les femmes n'ont pas droit à la cession foncière. Les femmes vont se marier. Elles vont ailleurs pour fonder un foyer. Céder la terre aux femmes c'est prendre le risque de faire disparaître le patrimoine foncier de la famille. C'est seulement dans les cas d'exception que les femmes ont droit à la terre. Nos frères qui n'ont eu que des jeunes filles. Dans ces cas de figure la coutume autorise la cession à la femme.

Un autre aspect qui me paraît fondamental c'est que selon la coutume les cessions foncières faites ne sont pas des cessions d'appropriation. Ces cessions sont des droits d'usage qu'on accorde aux femmes dans le cadre par exemple des associations ou coopérative de femmes. Pour dire qu'une femme veut nécessairement avoir appropriation foncière, elles sont victimes de sanction mystique comme à Boguédia. C'est ce qu'évoque cette femme responsable d'association de femme de cette localité :

« Y a deux (2) ans notre sœur a trop insisté sur cette affaire d'héritage des terres que leur Papa a laissé. Voilà elle n'est plus des nôtres ».

Cette sanction mystique marque les conflits fonciers intrafamiliaux. Bien que la loi autorise l'appropriation foncière à la femme mais les coutumes restent toujours très marquées. Comment faire la transition pour ne pas dire le dosage entre le droit moderne et le droit traditionnel. Ce dosage ou cette transition reste toujours une problématique de développement mais elle pousse les acteurs locaux à user de contournement par alliance de la loi du domaine foncier rural.

#### *2.4.2. Les contournements de la loi du domaine foncier rural par l'alliance, mode d'appropriation de la terre et conflit intrafamilial*

Selon l'article 1 de la loi N° 98-750 du domaine foncier rural, seul les ivoiriens peuvent être propriétaires du domaine foncier rural. Cette disposition est une porte ouverte pour les populations non ivoiriennes. Pour obtenir la propriété foncière, elles passent par le mariage avec les femmes autochtones en secondes noces. En effet, déjà marié en premières noces avec une compatriote de son pays, le migrant non ivoirien épouse une seconde femme autochtone. L'enfant ou les enfants issus de ce mariage une fois majeur est utilisé puisqu'ivoirien d'office pour obtenir la propriété foncière que son père occupe déjà depuis des lustres c'est-à-dire depuis plus de trois décennies. C'est ce qu'affirme ce vieillard responsable de communauté à Boguedia.

*« La nouvelle loi là, nous travaillons pour avoir les papiers. Au Burkina on dit tu es ivoirien. Ici, on dit tu es burkinabé donc on prend femmes autochtones qui nous donne des enfants. Avec nos enfants qui sont allés à l'école nous allons faire les papiers. »*

Les propos illustrent bien les actions de contournement que font désormais les non ivoiriens y compris les allochtones pour avoir la propriété des terres rurales de Boguédia. La stratégie des acteurs (Michel Crozier et al, 1977) met en évidence la volonté des migrants à s'intégrer définitivement chez leurs tuteurs. Jadis considéré comme un tabou c'est-à-dire le mariage entre autochtones et migrants, cela se présente aujourd'hui comme une forme d'intégration au sein de ces sociétés. Cette forme de contournement a aussi ses travers. Avec la pression foncière et démographique (KONE Moussa, 2018), dans les fronts pionniers ivoiriens, les populations autochtones de moins en moins nantis en terre de ressources foncières.

Il y a au niveau de toutes les générations autochtones une compétition pour la gouvernance de la ressource foncière. Les aînés sociaux et les cadets sociaux s'accusent mutuellement d'avoir bradé les ressources foncières aux migrants. Aujourd'hui, le constat à Boguédia, c'est que les populations migrantes occupent quasiment toutes les terres. Cette situation pourrait à la

longue créer des situations conflictuelles surtout que dans quelques mois (13 septembre 2023) toutes les terres non immatriculées risquent de retomber entre les mains des pouvoirs publics. Pour ces populations rurales autochtones point n'est besoin de faire la certification foncière rurale.

Pour eux du moment où la loi reconnaît le droit coutumier alors cela signifie que la terre leur appartient. C'est ce que dit ce jeune autochtone de Boguédia qui affirme ceci : « Nous sommes sereins. Ici c'est chez nous. Personne ne peut venir dire le contraire. En plus la loi reconnaît le droit coutumier et en plus la chefferie est le prolongement de l'administration ».

Les interprétations de la loi foncière du domaine foncier rural varient selon les acteurs. Cela à la longue est source de conflit à Boguédia. Un autre aspect qui peut être source de conflits c'est la question de la cession foncière des femmes aux autochtones à Boguédia.

### 3. Discussion

Les résultats de cette étude présentent deux types majeurs de conflits fonciers à Boguédia. Le premier est intercommunautaire et le second est intra/interfamilial. Pour les conflits intercommunautaires, les communautés entrent en contestations dans le but de préserver leur dû. Ces contestations sont guidées par des enjeux et des intérêts socialement construits. Dans un autre sens, ces conflits sont guidés et conditionnés par les rapports que les individus entretiennent avec la terre.

Pour ces rapports qui déterminent leur personnalité, les individus sont capables de faire l'impossible pour la protéger jalousement. Ces enjeux auxquels sont liées des valeurs, identitaire, l'origine guident la pensée des acteurs sociaux en conflit. C'est pourquoi Jean-Pierre Chauveau et *al.* (2020) signalent que la qualification de conflits communautaires se polarise sur des clivages organisés autour d'identités socialement construites, qui peuvent être de nature très diverse (ethnie, religion, castes, lignages, entre autochtones et migrants, entre éleveurs et agriculteurs, entre générations...). On voit cela dans les propos des enquêtés :

*« Ici, c'est vraiment une terre cosmopolite, c'est une terre d'immigration ». « Bon les conflits fonciers d'ici là, c'est ce que je disais là, c'est entre les allogènes et les autochtones. Ça existe toujours ».*

*« Le plus souvent, le quotidien là, comme je vois, c'est entre propriétaires terriens et exploitants "étrangers" ».*

A Boguédia, bien que les conflits soient récurrents au sein des communautés, ils sont également présents au sein d'une même famille, mais aussi entre une famille et une autre. Cette récurrence des conflits entre acteur de la même famille ou entre d'autres familles autochtones est soutenue par des oppositions idéologiques, structurelles et symboliques. Cela est dû à la non-implication des jeunes dans la gestion du



patrimoine foncier. Cette idée est confirmée par Koné (2013), qui montre qu'à « *Gnamagui, il y aussi cette forme de contestation, d'opposition du mode de gouvernance villageoise surtout de gouvernance foncière des aînés sociaux* ». Les propos de cet enquête soutient cette idée :

« *Au niveau de la propriété, c'est-à-dire, les conflits naissent d'abord entre les propriétaires terriens eux-mêmes, puisque là, c'est..., surtout dû au fait que, le système de gestion de l'héritage foncier, l'héritage foncier est mal géré par les populations autochtones* ».

On comprend par-là que les jeunes s'intéressent de plus en plus à la gouvernance foncière. Cette réalité est décrite par Koné M, (2006), qui affirme que, « *les litiges ou conflits sont aussi importants sinon plus importants entre ivoiriens membres d'une même famille autochtone, entre générations d'une même famille autochtone et entre générations de différentes familles* ». Concernant les conflits intra/interfamiliaux, Koné M (2006), soutient aussi que, « *les conflits intercommunautaires ne sont que le reflet des tensions intrafamiliales* », qui nécessitent la coexistence de générations différentes dans une même famille. On pourrait alors dire que, le conflit intercommunautaire a tout d'abord, une origine familiale.

L'analyse des résultats révèle que les acteurs les plus actifs et les plus impliqués dans les conflits fonciers à Boguédia sont les jeunes. Ces jeunes revendiquent leurs droits à l'accès aux ressources foncières, participent aux conflits dans un but de restructurer les rapports autour de la terre. Cette idée est confirmée par plusieurs auteurs. Ces auteurs pensent que « *la recomposition des relations intergénérationnelles sont en effet au cœur des processus de déplacement des tensions foncières locales entre aînés et cadets vers des arènes politiques nationales, où les « jeunes » imposent leur présence et leurs revendications comme miliciens et « vigilants* » (Abbink & Van Kessel, 2005 ; Boas & Dunn, 2007 ; Hoffman, 2011 ; Chauveau *et al.* 2012 ; Chauveau J. P *et al.* 2020 :13).

Il convient de retenir que le jeune est capable de porter un conflit foncier à un niveau très élevé dans le simple fait qu'il soit accepté et considéré comme un acteur indispensable et qu'on doit impliquer dans la gouvernance foncière. Les jeunes dans le but de se faire entendre ou de passer un message, passent souvent par des contestations.

Les résultats de l'étude indiquent aussi que le facteur premier des conflits fonciers à Boguédia, est lié aux contestations sur la revente des terres déjà cultivées et des plantations en productions cacaoyères. Cette revente des brousses est au centre des litiges fonciers dans cette zone. Cela se confirme avec Koné M (2006) qui soutient que les pratiques marchandes comme la location pour la réalisation de cultures vivrières sont moins porteuses de conflits. Les transactions foncières guidées par l'achat, ont débutées dans les années 80. Cette réalité donne lieu à une nouvelle forme qui consiste à racheter les terres déjà achetées. Chauveau J. P *et al.* (2020 :14), abordent dans ce même sens, en disant que : « *les transactions marchandes sur la terre, sous leurs différentes formes (achat-vente, faire-valoir indirect, mise en gage, etc.), et l'individualisation*

*des droits familiaux sur la terre à laquelle elles participent entretiennent en effet un rapport direct avec les différents facteurs de violences foncières* ». Pour ces auteurs, la marchandisation des terres et l'appropriation de la terre familiale par un seul individu sont à l'origine des violences foncières. Cela se voit dans les propos de cet enquêté :

*« Même moi-même j'ai acheté ce que mon papa avait acheté. C'était 10 hectares, mon papa est fatigué, il dit qu'il va plus au champ, après ils sont venus que mon papa, il n'a pas acheté. Toutes nos plantations là, on a repayé encore. Pour éviter les palabres, on a repayé, on a repayé encore avec eux ».*

Le second facteur est la politique agricole mise en place par le premier président de la Côte d'Ivoire. En effet, cette politique, a engendré une vague migratoire à forte teneur dans la localité de Boguédia. Cette migration a fait naître une pression foncière qui à son tour a engendré des conflits fonciers de différents types. Cet avis est partagé par Chauveau J. P et al. (2020 :14), lorsqu'ils affirment qu'« en Côte d'Ivoire, une politique coercitive de mise en valeur des terres de l'Ouest forestier favorable aux migrants a facilité le déroulement du « cycle du cacao » et participé à l'extension de la base politique du régime de Félix Houphouët-Boigny. Mais elle a aussi été à l'origine de clivages ethno-politiques et de tensions qui se sont accrues avec les incidences du cycle du cacao sur la recomposition des rapports de force entre les différents groupes de producteurs ».

Pour ces auteurs, cette politique, a contraint les populations à migrer vers les zones forestières pour la culture du cacao, mais elle contraint également les autochtones et propriétaires terriens à céder leur terre aux nouveaux venus. Koné M (Op.cit), ne dit pas le contraire de Chauveau J. P et al, (2020), quand elle nous fait savoir que ce slogan de Houphouët Boigny a été utilisé par les cadres et hommes politiques pour s'approprier de grands domaines, par les allochtones pour justifier leur présence dans les régions où ils sont installés. Le même slogan justifie la récupération des terres non mises en valeur par les autochtones qui les rétrocèdent à ceux qui peuvent le faire. Ce slogan est devenu un véritable mythe de régulation foncière.

Un autre facteur est celui de la loi de 98 qui n'a pas pu atteindre son objectif de départ qui était de réduire les conflits fonciers ruraux à Boguédia. Il faut signifier que nombreux sont les cacaoculteurs qui ne connaissent pas ce document qui est censé sécuriser leur parcelle et qui les aide à éviter les conflits. On voit cela dans les propos d'un enquêté :

*« La nécessité même d'aller faire la chose là (certificat foncier), souvent c'est un frein. La nécessité, qu'est-ce qui me pousse pour aller faire ». Et ceux qui possèdent le certificat foncier sont « peut-être ceux qui sentent le besoin, c'est quelques cadres, ces gens du côté autochtone, c'est peut-être des cadres, s'il y'a des cadres qui sentent, qui ont réussi à venir faire, 10 hectares, 20 hectares, 50 hectares et qu'il est sûr que, y'a au moins une jachère qu'il a sécurisée et qu'il y'a encore peut être une cinquantaine, là il peut venir faire. Mais le type*

*même, il est là, il ne sait même pas comment s'en sortir avec les superficies de terre qu'il a, pour aller sécuriser ».*

## CONCLUSION

En définitive, le but de cette recherche est de déterminer les types de conflits fonciers, les facteurs des conflits fonciers liés au développement de la cacaoculture dans la localité de Boguédia. Les premiers résultats ont montré qu'il y a deux types de conflits majoritaires. Les conflits intercommunautaires et les conflits intra/interfamiliaux. Cette prédominance des conflits intercommunautaires est liée au fait que cette zone est cosmopolite et l'extension de la culture du cacao s'est faite par plusieurs communautés migrantes de divers horizons. Les conflits intra/interfamiliaux sont liés aux contestations et oppositions relative à la gouvernance foncière entre aînés sociaux et cadets sociaux. Cette étude montre aussi que les jeunes sont les acteurs les plus impliqués dans ces conflits fonciers. Les résultats montrent aussi que, la revente des terres ou plantations déjà achetées par les allochtones ou les allogènes engendre des conflits intercommunautaires à Boguédia.

Les seconds résultats signalent les facteurs des conflits fonciers liés au développement de la cacaoculture dans la localité de Boguédia sont d'abord la revente des terres ou des plantations déjà achetées par les allochtones ou les allogènes. Ensuite, on a la politique agricole mise en place par le premier président de la Côte d'Ivoire, qui est la base des mécontentes car elle a favorisé l'installation de nombreux migrants dans la localité. Aussi, avons-nous la loi foncière de 98 qui n'a pas pu freiner les conflits fonciers, mais en a créé d'autres problèmes. Il faut dire que cette loi reconsidère les droits coutumiers, modifie les manières de céder la terre, fait de l'État le détenteur exclusif des terres et donne un droit de propriété à l'étranger.

Cette connaissance floue que les communautés ont de cette loi, rend difficile le processus de l'établissement d'un certificat et le titre foncier pour la sécurisation de leur différente parcelle de terre acquise. Du coup, elles donnent une interprétation différente de la loi.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amalaman, D. M., Mian, B. J. F., & Kone, G. (2020). Conflit foncier du Goin-Débé à Guiglo en Côte d'Ivoire : Fantôme ethnicisé de la guerre post-électorale ivoirienne de 2010. *European Scientific Journal, ESJ*, 16(10), 362. <https://doi.org/10.19044/esj.2020.v16n10p362>;
- Babo A (2006). « Conflits fonciers : de l'ethnie à la nation\_», *rappports interethnique et ivoirité dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire* ;
- Chauveau J. P. (2000). Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'État, *Politique Africaine*, 2000, n° 78, spécial Côte d'Ivoire ;

- Chauveau, J.P. (2006). « La réforme foncière de 1998 en Côte d'Ivoire à la lumière de l'histoire des dispositifs de sécurisation des droits coutumiers ». Montpellier, L'UMR MOISA ;
- Chauveau J. P, Colin J-P, Samuel Bobo, Georges Kouamé, Noël Kouassi, Moussa Koné (2012). Côte d'Ivoire : le foncier au cœur des enjeux de reconstruction, Des expérimentations nationales, partie 2 ; Grain de sel n°57 ;
- Chauveau J.P ; Jacobo G ; Éric Léonard. (2020). Introduction : foncier et violences politiques en Afrique, Pour une approche continuiste et processuelle, n°243 ; Revue internationale des études du développement, 29p ;
- Crozier (M.) et Friedberg (E.). - L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective, (Editions du Seuil, 1977, 500 p.).
- Doevenspeck, Martin. (2004). *Migrations rurales, accès au foncier et rapports interethniques au sud du Borgou (Bénin): une approche méthodologique plurielle. Afrika Spectrum, 39(3), 359-380.*
- Dupire, 1960 ; Richard, 1974 ; Schwartz, 1972 & 1973 ; Zoukou, 1982, Chauveau & Dozon, 1985 ; Affou & Kouadio, 1988 ; Colin, 1990 ; Chauveau, 1997 ; Soro M, 2009 :6).
- Koné M. (2006). Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d'Ivoire : la pratique du tutorat dans la sous-préfecture de Gboguhé ; *Colloque international "Les frontières de la question foncière - At the frontier of land issues", Montpellier, 2006 ;*
- Koné Moussa. (2013). Gouvernance foncière, plan foncier rural et jeunes ruraux dans la sous-préfecture de gnamagui (département de meagui) ; Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Thèse ;
- Lederach John Paul, 1997 : Building Peace, Washington, DC, United States Institute of Peace, 1997.
- Marguerite Monnet (1998) : *Genre et développement : Manuel de formation a l'usage des agents d'encadrement de populations à la base. Institut de Développement Economique de la Banque Mondiale.*
- Préfecture d'Issia. (2020). Rapport annuel d'activités, Issia ;
- Rocheude Alain (2011). La terre, objet et condition des investissements agricoles. Quels droits fonciers pour l'Afrique ? De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine ». n° 237 | pages 85 à 96.
- Soro D. M. (2009). Dynamiques des systèmes de production, droits fonciers et gestion-intra-familiale de la terre chez des migrants senoufo dans le Sanwi (Côte d'Ivoire), Sciences de l'Homme et de la Société Institut d'Ethnosociologie, Université de Cocody ; Thèse.